



ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ ᐅᑎᑎᑦᑎᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : Gestionnaire des installations
Ministère : Services communautaires
et gouvernementaux
Localité : Rankin Inlet
Référence : 14-506375

Salaire : 98 342 \$ par année (40 heures/semaine)
Indemnité de vie dans le Nord : 18 517 \$ par année
Syndicat : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)
Logement : Aucun logement subventionné n'est offert
pour ce poste.
Date de clôture : 04 décembre 2020 à minuit (HC)

Type d'emploi : Poste permanent

Ce poste doit être occupé par une personne de confiance et nécessite une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous la supervision de la ou du gestionnaire des installations de la région, la ou le gestionnaire des installations est responsable de contribuer à l'exécution du programme de gestion des installations dans la région précisée. À ce titre, elle ou il gère le parc des installations dont le gouvernement du Nunavut (GN) est propriétaire ou locataire de façon sécuritaire, efficace et économique. Dans le cadre du programme de gestion des installations, le ou la titulaire du poste gère les ressources humaines, financières, matérielles et contractuelles qui lui sont allouées conformément aux lignes directrices et aux politiques ainsi qu'à la convention collective.

La ou le titulaire est responsable de la prestation du programme dans les localités qui lui sont assignées, dans le contexte politique, social et interculturel des régions de Baffin, du Kivalliq et du Kitikmeot. Elle ou il est responsable d'une équipe multidisciplinaire composée d'experts techniques. Ses principales tâches sont : appuyer le gestionnaire des installations de la région dans la gestion du budget annuel d'entretien des immeubles, allant de 5 à 10 millions de dollars, en vue d'assurer le bon fonctionnement, l'entretien et la protection d'un portefeuille d'actifs valant entre 250 et 500 millions de dollars; offrir ses conseils pour l'élaboration et la révision des politiques, des normes, des systèmes et des procédures relatives à la gestion et à la planification du bon fonctionnement de tous les édifices, structures et équipements du GN; appuyer la ou le gestionnaire des installations de la région dans l'élaboration et l'administration du budget afin de s'assurer que les fonds nécessaires sont disponibles pour maintenir les biens du gouvernement dans un état satisfaisant. La ou le titulaire du poste est responsable des fonctions de ressources humaines relatives au personnel sous sa supervision immédiate. Elle ou il devra obligatoirement effectuer des quarts de travail sur appel.

Les connaissances, compétences et aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement par l'obtention d'un diplôme, délivré par un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu, en technologie des bâtiments ou dans un domaine connexe avec un certificat de gestion des installations. La candidate ou le candidat possède aussi au moins quatre ans d'expérience de travail pertinente au sein d'une équipe de projet chargée de la conception, de la construction, du fonctionnement et de l'entretien d'installations, dont deux ans d'expérience en supervision de gens de métier ou de personnel technique. De plus, elle ou il détient un permis de conduire de classe 5 et de l'expérience avec des installations et structures de tailles et de types variés.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français.

Les candidatures affichant une combinaison acceptable d'études, de connaissances, d'expérience, d'aptitudes et de compétences qui équivaut aux exigences pourraient être prises en considération.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimaqatigiangit est aussi un atout.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse KivalliqHR@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines,
Gouvernement du Nunavut
C. P. 899, Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0
<https://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Téléphone : 867 645-8065
Sans frais : 1 800 933-3072
Télécopieur : 867 645-8097
Courriel : KivalliqHR@gov.nu.ca